

 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p>DIRECTION DÉPARTEMENTALE des TERRITOIRES de la SARTHE 19 boulevard Paixhans – CS 10013 72042 LE MANS CEDEX 9</p>	<p>Mutation des bois et forêts à titre gratuit</p> <p style="text-align: right; font-size: 2em;">A1</p>
<p>DEMANDE DE CERTIFICAT</p> <p>Attestant que les bois et forêts désignés sont susceptibles de présenter une des garanties de gestion durable prévues aux articles L124-1 à L124-3 du code forestier.</p>		<p>PARTIE RESERVÉE A L'ADMINISTRATION</p> <p>1 – Département : Sarthe 2 – Demande reçue le <u> I I I I I I I </u> 3 – Enregistrée sous le numéro <u> I I I I I I I </u></p>

INSTRUCTIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA DEMANDE

- 1) La présente demande doit être adressée à la **Direction Départementale des Territoires de la Sarthe - Service Eau Environnement / Unité FCN – 19 boulevard Paixhans – CS 10013 – 72042 LE MANS CEDEX 9**. Il sera établi autant de demandes que de départements concernés, sauf si la propriété d'un seul tenant est située sur deux ou plusieurs départements contigus ; dans ce cas la demande est à adresser à la DDT du département dans lequel est situé la plus grande surface des terrains.
- 2) La demande est signée par le demandeur lui-même (ou les demandeurs) ; si elle est signée par un mandataire, celui-ci devra joindre un pouvoir écrit.
- 3) Si la mutation concerne une nue-propriété, la demande doit être contresignée par le ou les usufruitier(s) ; si elle concerne un droit indivis elle doit être contresignée par tous les indivisaires.
- 4) Toutes les rubriques doivent être remplies exactement, sans omission, ni rature.
- 5) Les pièces suivantes seront jointes à la demande :

- 5.1 – Un plan de situation de la propriété (extrait de la carte IGN au 1/25 000 ou au 1/50 000),
- 5.2 – La (ou les) feuille(s) du plan cadastral contenant les parcelles désignées,
- 5.3 – Un relevé de propriété du cadastre daté et certifié (extrait de matrice cadastrale) contenant ces mêmes parcelles et datant de moins d'un an,
- 5.4 – Une attestation dévolutive notariée,
- 5.5 – La (ou les) feuille(s) numérotées de la désignation de propriété (imprimé B1),
- 5.6 – Une notice d'information (imprimé A4) signée dans les conditions visées en 2 et 3,
- 5.7 – Un **Règlement Type de Gestion** ou un **Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles** signé pour une durée de 10 ans pour les forêts inférieures à 25 ha non dotées d'un plan simple de gestion

- 6) Le délai de délivrance du certificat est de 2 mois à compter de la réception du dossier complet et sous réserve de la recevabilité de la demande. Le certificat délivré doit être utilisé dans un délai de 6 mois.

1 – DESIGNATION DES BOIS ET FORETS (situés dans le département de la Sarthe)

1-1 Appellation de la propriété :

1-2 Commune(s) de situation :

1-3 Surface totale hectares ares centiares

1-4 Désignation de propriété ci-jointe (imprimé B1) présentée en feuillets numérotés

1-5 Donateur(s) – Ancien propriétaire décédé (*rayer la mention inutile*) :

NOM – PRENOMS	DATE et LIEU de NAISSANCE	PROFESSION	DOMICILE

2 – NOTAIRE CHARGE DE REGLER L'ACTE DE DONATION OU DE SUCCESSION

Maître

Adresse :

Téléphone :

3 – PERSONNE POUVANT FAIRE VISITER LA PROPRIETE

M. (nom)

Qualité :

Adresse :

Téléphone :

4 – GESTION DE LA PROPRIETE (mettre une croix dans la case appropriée)

4-1 Plan simple de gestion

NON REQUIS NON DEPOSE
 DEPOSE le I _ I _ I _ I _ I _ I
 REFUSE AJOURNE le I _ I _ I _ I _ I _ I
 AGREE le I _ I _ I _ I _ I _ I
 sous le n° jusqu'à l'année I _ I _ I _ I _ I

4-2 Autre document de gestion signé pour une durée de 10 ans

RTG
 CBPS
 Date de signature I _ I _ I _ I _ I _ I

4-3 Régime spécial d'autorisation administrative de coupe

NON OUI notifié le I _ I _ I _ I _ I _ I

4-4 Observations éventuelles :

5 – MUTATION(S) ANTERIEURE(S) A TAXE OU DROITS REDUITS et/ou EXONERATION PARTIELLE d'ISF

(reporter dans le cadre ci-dessous les exonérations fiscales concernant les bois et forêts objet de la présente demande et datant de moins de 30 ans)

Date	Nature (mutation ou exonération d'ISF) (1)	Surfaces			Observations éventuelles
		ha	a	ca	

(1) Indiquer s'il s'agit de donation, succession ou d'impôt sur la fortune

6 – PROPRIETES BOISEES SITUEES DANS D'AUTRES DEPARTEMENTS et ne faisant pas objet de la présente demande (le cas échéant)

Département(s)	Commune(s)	Surface(s)			Observation(s)
		ha	a	ca	

7 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Indiquer notamment si une ou des demandes similaires concernant la mutation en cours ou envisagée a ou ont été adressées aux directions départementales de l'agriculture et de la forêt concernées. Précisez les dates :

8 – LE(S) DEMANDEUR(S) SOUSSIGNE(S) (donataire(s), héritier(s),...) :

NOM – PRENOMS	DATE et LIEU de NAISSANCE	PROFESSION	ADRESSE	DATE – SIGNATURE (1) QUALITE (2)

8-1 Sollicite(nt) la délivrance d'un certificat attestant que les bois et forêts sont susceptibles de présenter une des garanties de gestion durable prévues aux articles L124-1 à L124-3 du code forestier,

8-2 S'engage(nt), à titre personnel et pour ses (leurs) ayants cause, à gérer ces bois et forêts pendant 30 ans selon les règles définies par l'article 793 du Code général des impôts, sous le contrôle de l'administration,

8-3 Joint (joignent) les pièces énumérées au 5° des instructions portées en page 1 de la présente demande,

8-4 Certifie(nt) exactes les informations portées sur la présente demande ainsi que sur les pièces jointes.

9 – AUTRES PERSONNES CONCERNEE PAR L'ENGAGEMENT RELATIF A LA GESTION DE LA PROPRIETE NE DEMANDANT PAS DE REDUCTION DE TAXE OU DE DROIT (usufruitiers, co-indivisaires,...) :

NOM – PRENOMS	DATE et LIEU de NAISSANCE	PROFESSION	ADRESSE	DATE – SIGNATURE (1) QUALITE (2)

(1) S'il s'agit d'une personne morale, préciser la fonction du signataire

(2) Indiquer la qualité de chaque demandeur (donataire/héritier) et préciser s'il s'agit d'une acquisition en toute propriété, en nue-propriété ou en indivision. Si la demande est signée par un mandataire énumérer tous les mandants concernés.

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

1 – MISE EN TRAITEMENT DE LA DEMANDE

1-1 Agent(s) traitant(s) :

1-2 Instructions particulières :

2 – TRAITEMENT DE LA DEMANDE

2-1 Situation

Date de la visite des lieux I _ I _ I _ I _ I _ I

Groupe(s) homogène(s) de parcelles (a)	Ilots (a)	Surface			Nature réelle (b)	Peuplement forestier			Desserte	Observations
		ha	a	ca		Traitement	Age	Densité		
TOTAL										

2-2 Vérification cadastrale et patrimoniale (concordanance entre la désignation des propriétés (imprimé B1) et les documents cadastraux) (c) (d)

OUI NON Dans ce cas précisez :

2-3 Exonération(s) fiscale(s) antérieure(s) (mutation ou ISF) OUI NON

sur ha a ca jusqu'au I _ I _ I _ I _ I _ I

Dossier(s) N° :

3 – CONCLUSION DE(S) AGENT(S) TRAITANT(S) (c) (d)

3-1 Avis

Modalité de l'engagement trentenaire :

■ Les bois et forêts sont susceptibles de présenter une des garanties de gestion durable prévues à l'article L. 8 du code forestier OUI NON

■ Le dossier présente l'ensemble des pièces administratives nécessaires à son instruction et à la délivrance du certificat OUI NON

Instruction administrative

Date : I _ I _ I _ I _ I _ I
Signature :

Instruction technique

Date : I _ I _ I _ I _ I _ I
Signature :

PSG Valide
ou A présenter
RTG
CBPS

3-2 Informations complémentaires (c)

4 – DECISION DE L'ADMINISTRATION (d)

4-1 Certificat NEGATIF POSITIF Date de la décision I _ I _ I _ I _ I _ I N° _____
 avec sans exclusion de parcelles

4-2 Observation(s) :

(a) Les parcelles groupées ou îlots seront désignées par les lettres A à (identifier les îlots sur le plan cadastral)
(b) Ne pas omettre de signaler toute parcelle non forestière
(c) Si besoin, joindre un rapport annexe, motiver éventuellement les conclusions (notamment négatives)
(d) Mettre une croix dans la case appropriée